



ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE DE L'UMP CONGRÈS EXTRAORDINAIRE 2014

FORMULAIRE DE **PARRAINAGE** **ADHÉRENT**

EN FAVEUR DE :

HERVE MARITON

IMPORTANT

Seuls les adhérents à jour de cotisation au 31 décembre 2013 ou au 30 juin 2014 peuvent présenter un candidat. Un adhérent ne peut parrainer qu'un seul candidat.

N° d'adhérent :

Département :

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Fait à, le

Signature

Joindre impérativement, pour garantir la validité du formulaire de parrainage, **la copie d'une pièce d'identité avec photo (le recto simple suffit).**

FORMULAIRE DE PARRAINAGE À ADRESSER

- Soit au candidat à l'adresse qu'il aura communiquée
- Soit à la Haute Autorité de l'Union qui se chargera de le réexpédier au candidat concerné

Haute Autorité de l'UMP
238, rue de Vaugirard, TSA 41557, 75901 Paris Cedex 15

A renvoyer à
Monsieur Hervé MARITON
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Les informations qui sont communiquées sont nécessaires à la validité du formulaire de parrainage. Conformément à la loi Informatique et Libertés, elles sont exclusivement réservées à l'usage du candidat parrainé et de l'UMP. En remplissant ce formulaire, vous autorisez ceux-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi précitée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données vous concernant en écrivant à fichiers@u-m-p.org ou à UMP-Relations extérieures, 238, rue de Vaugirard, 75015 Paris.